

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN394

présenté par

M. Roussel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« Ce réexamen approfondi de notre modèle d'armées impulse une évolution de notre modèle d'armée qui repose actuellement sur une clé de voûte nucléaire portée par une armée de projection. Ce réexamen fera l'objet d'un débat approfondi partout en France pour repenser démocratiquement la question de notre modèle d'armée. Ces débats poseront la question d'une défense opérationnelle du territoire et d'une rupture de notre dépendance militaire et économique aux opérations militaires extérieures et à la dissuasion nucléaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de questionner la légitimité de la dissuasion nucléaire et de la Constitution de notre armée comme un modèle orienté uniquement vers des OPEX dont la nature post-coloniale a fait long feu.